

Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2016

Membres présents :

L'école: Mme DEMULE, directrice, Mme ACHAÏCHIA, CM1/CM2; Madame ALESSI, CE1/CE2; Mme MEYER GS/CP ; Mme VINTER-SOURICE, maternelle

Les parents élus: Mme STAMBOULI Malika, M. BENTAYBI, Mme MOYNE

La mairie : M. CARON, 1^{er} adjoint ; Mme MENDOUSSE, chargée des affaires scolaires.

DDEN : M. TROPEL

Excusée : Mme STAMBOULI Sonia

REGLEMENT INTERIEUR

La lecture du règlement intérieur et de la charte informatique est faite par la directrice.

Le règlement a été adopté à l'unanimité. Il doit être signé par chaque famille.

Un parent demande si les enfants sont autorisés à aller sur internet en toute liberté.

Réponse : les recherches sont très guidées, les sites visités vérifiés en amont. Les élèves n'envoient jamais de courriels et n'ont pas l'autorisation d'aller sur internet en dehors d'un temps de travail guidé.

EFFECTIF ET ORGANISATION DES CLASSES

Il y a 95 enfants inscrits à l'école :

11 PS	8 CP	13 CM1
15 MS	14 CE1	11 CM2
9 GS	14 CE2	

classe maternelle: 26 élèves

CE1-CE2: 28 élèves

GS-CP: 17 élèves

CM1-CM2: 24 élèves

Les adultes présents dans l'école :

- Marjorie Comte, ATSEM, aide la maitresse de maternelle.

- 2 auxiliaires de vie scolaire sont présentes pour aider 3 enfants dans leurs apprentissages, sur les temps de classe.

- Infirmière scolaire (GS et CM2) ou de PMI (MS).

Le RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) :

- Mme Caillat, psychologue scolaire, rencontre des parents et travaille ponctuellement auprès d'enfants, toujours en lien avec la famille.

- Mme Tuboeuf, maitresse spécialisée, travaille avec un petit groupe d'enfants pour leur apporter une aide pédagogique ciblée, sur demande de la maitresse et en concertation avec la famille.

APC ET PROJETS D'ECOLE

Le LSU : livret scolaire unique. Avec les nouveaux programmes, un nouveau livret scolaire, numérique, est mis en place à l'échelle nationale, identique pour tous les

élèves du CP à la 3^e. Il sera utilisé dès ce 1^{er} trimestre. La forme n'est pas encore définitive et des modifications sont attendues au cours de l'année.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles sont proposées par les enseignants **en réponse à des besoins:**

→ **Une aide aux élèves** visant à prévenir ou traiter des difficultés d'apprentissage.

→ **Une aide au travail personnel** : apprendre à mémoriser, à rechercher, apprendre à gérer ses outils, à s'organiser ...

→ **Une activité prévue par le projet d'école** : des activités artistiques et culturelles, des activités linguistiques et langagières, des activités sportives...

Les APC ont lieu le jeudi de 16h à 17h. Celles-ci ne sont pas obligatoires et restent soumises à l'autorisation des parents.

En période 1 :

CM1 : informatique : règles de typographie, importer et enregistrer une image, enregistrer et retrouver un document.

CE1/CE2 et CP : jeux de société pour présenter les ateliers autonomes de la classe et informatique (traitement de texte)

En période 2 :

CM2 : mathématiques

CM1 : fluidité de lecture

CE1/CE2 : fluidité de lecture et mathématiques

CP : informatique

Le projet d'école 2014-2018 :

Les 2 axes principaux sont :

-Améliorer l'orthographe lexicale et grammaticale.

- Accéder au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques. Diversifier les parcours artistiques des élèves. Développer l'intégrité et les valeurs morales et sociales des élèves (coopération, autonomie, projet collectif)

Cette année, l'école travaille sur le thème de la roue, fédérant les enfants de toute l'école autour d'un projet pédagogique : un musée de la roue « inauguré » à la fête d'été.

Ce thème est décliné en diverses activités : un cycle vélo pour les maternelles et les CP, un cycle rollers pour les CE et les CM. Des activités physiques, artistiques,

culturelles diverses sont programmées, une visite de moulin est envisagée pour les enfants de maternelle.

L'équipe enseignante prévoit en parallèle de se rendre au musée de Grenoble.

Toutes les classes participent également au projet école et cinéma. Cela permet aux enfants de travailler sur des films et de se rendre au cinéma pour les visionner. Le premier film (The Kid de Charlie Chaplin) est prévu mercredi 16 novembre.

Les CE et CM ont un projet spectacle muet, à la manière de Charlie Chaplin.

SUBVENTIONS DE LA MAIRIE ET LOCAUX DE L'ECOLE

La mairie accorde un budget total de 10 000€ réparti ainsi: 60€/élève est accordé dans chaque classe (manuels fournitures...) et le reste du budget permet d'acheter du matériel collectif (papier, matériel EPS, art visuel...)

Les enseignantes ont conservé cette année de l'argent pour acheter de nouvelles draisiennes pour les maternelles, 1 ordinateur en plus pour la maternelle (535€) ainsi qu'un vidéoprojecteur pour la classe de CE1/CE2 (2350€)

L'équipe enseignante réitère sa demande de financement exceptionnel d'un vidéoprojecteur pour la classe de CM1/CM2 ainsi que d'un vidéoprojecteur interactif pour la classe de GS/CP. Elle soumet un devis de 5850€ à la mairie qui statuera lors du vote du prochain budget en mars.

Il est précisé que les entrées de piscine et le car sont financés à part par la mairie. Celle-ci donne aussi 500€ à Noël, qui permettent de financer un cadeau aux enfants.

Un parent demande où en est le projet de grand placard dans la classe de CP demandé au dernier conseil.

Réponse de la mairie : le menuisier doit passer, il a été relancé.

SECURITE A L'ECOLE

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) répertorie les dangers auxquels peuvent être confrontés les enfants dans une école et détermine les gestes à avoir, les lieux de mise en sûreté et le rôle de chacun en cas de danger.

A Bévenais les dangers sont : incendie, séisme, accident de matières dangereuses, inondation. Pour chacun de ces dangers, les enfants connaissent les réflexes à avoir dans l'école, et s'entraînent à réagir à un signal pour se mettre à l'abri.

Cette année, toutes les écoles de France ont dû ajouter à la liste de leur danger celui de l'intrusion. Un exercice alerte/intrusion (présenté aux enfants comme exercice pour

apprendre à se cacher) devait obligatoirement être fait avant les vacances de La Toussaint.

Celui-ci s'est bien passé, au signal les enfants se sont allongés par terre en silence, les portes ont été fermées et les lumières éteintes.

Un exercice incendie a également déjà été effectué. L'école est évacuée par les élèves en 1min30.

La mairie précise qu'un système d'alarme plus efficace et intégrant les 2 bâtiments (maternelle et élémentaire) est en projet.

Le PPMS va être complété par la mairie concernant tous les moments périscolaires.

Les modifications d'entrée/sortie

Retour sur les raisons : Les élèves d'élémentaire depuis quelques années traversaient un flot de parents de maternelle pour accéder au portail noir. Cela ne permettait pas une sortie sereine car certains enfants sortaient alors que leur parent était en maternelle, d'autres restaient dans la cour de maternelle sans avoir été récupérés par le parent et d'autres encore sortaient du rang sans prévenir l'enseignante pour entrer dans le bâtiment maternelle.

La sortie étant un moment d'extrême vigilance pour les enseignants, la directrice tenait à changer l'organisation afin de la rendre plus claire en séparant les 2 sorties.

La modification apportée n'ayant pas été probante du point de vue de la municipalité et de quelques parents, nous sommes revenus à l'ancienne organisation pour les maternelles. Afin de conserver la séparation maternelle/élémentaire pour une gestion plus claire des flux, la sortie par le portail vert a donc été décidée par la directrice.

QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS

- Les changements d'organisation des entrées/sorties de l'école ont été mal compris de beaucoup de parents, malgré le mot d'explication dans le cahier de liaison.

Concernant cette nouvelle organisation, des parents de maternelle demandent à ce que leurs enfants de CP puissent se rendre directement dans la cour de maternelle, afin que les enfants n'attendent pas seuls dehors.

Réponse de la directrice : les parents ont pu être irrités par les deux changements, c'est compréhensible car déroutant. L'école et la mairie font de leur mieux pour assurer un maximum de sécurité aux élèves tout en essayant de satisfaire le plus grand nombre de familles. Il n'y aura pas d'autres modifications durant l'année.

Les élèves de CP doivent sortir comme les autres élèves d'élémentaire par le portail vert. Ils ont la possibilité d'attendre sous le porche ou de rejoindre leurs parents dans la cour maternelle en passant par le portail noir.

- Le fait que les chaussures des enfants de maternelle ne soit plus mises à l'avance suite au changement d'organisation, a été mal perçu par beaucoup de parents qui

n'ont pas compris pourquoi cela ne pouvait pas continuer.

Réponse de Mme Vinter-Sourice : Suite au 1^{er} changement d'entrée/sortie, des parents de maternelle avaient fait remonter à la maitresse le fait que le hall côté trottoir était encore plus étroit et que ça allait être encore plus pénible pour eux d'habiller leur enfant. La maitresse avait donc consenti à mettre les chaussures pour pallier cela. Avec la reprise de l'organisation habituelle, le choix a donc été fait d'arrêter. Il ne s'agit pas d'une « punition », mais d'un retour à l'organisation précédente. Il faut savoir que mettre les chaussures à 26 élèves dure environ 15 minutes, ce qui fait un atelier (langage, chant ou comptine par exemple) en moins pour l'enfant. De plus, la classe était plus sale et cela n'allait pas s'arranger avec l'arrivée de l'hiver et des bottes.

- Des parents se posent des questions concernant la "peur" instaurée aux enfants lors des exercices « intrusion », et la façon de l'expliquer aux enfants.

Tous les exercices de mise en sûreté peuvent occasionner de la peur. C'est le cas en maternelle pour l'alarme incendie en début d'année. C'est pour cela que des discussions ont lieu en classe, que les exercices sont refaits chaque année et que les enfants peuvent s'exprimer et revenir sur leur ressenti.

Concernant l'alerte attentat/intrusion, ces mots là n'ont pas été utilisés : les enseignantes ont expliqué aux enfants qu'il fallait parfois apprendre à sortir des locaux (incendie) et parfois à y rester et qu'un nouvel exercice allait leur apprendre à rester cacher. Les élèves de CE et de CM ont cependant compris d'eux-mêmes que l'exercice avait un rapport avec ce qu'ils avaient pu voir ou entendre par ailleurs (télévision, radio) au cours de l'été. Une discussion a donc eu lieu pour dédramatiser et rassurer. L'équipe enseignante a été très vigilante à ce qu'ont pu ressentir les enfants, et aucune n'a constaté de peur, même chez les plus petits qui ont plutôt pris l'exercice pour un jeu. Cependant, si des parents ont eu un retour et un ressenti différent, il est important de venir en discuter avec l'enseignante.

-Un parent a eu de nouvelles remontées concernant les gourdes à l'école maternelle, non hygiéniques selon beaucoup de parents.

Réponse de Mme Vinter-Sourice : Les gourdes sont rendues chaque weekend pour que les parents les lavent et l'eau est changée chaque midi par l'atsem. La gourde est le moyen qui associe au mieux hygiène et praticité : l'eau n'est pas à l'air libre, les doigts sales ne salissent pas l'intérieur, l'enfant se sert en autonomie, ne se mouille pas.

- Des parents demandent à ce que les cheveux mouillés de leurs enfants soient séchés après la piscine, surtout pour les enfants mangeant à la cantine le midi.

Réponse de la directrice : Il y a 42 chevelures à sécher en 10 minutes avec 2 sèche-cheveux peu efficaces, c'est effectivement un problème : Les enfants passent sous le sèche-cheveux mais cela ne suffit pas. Il est fortement conseillé aux parents de fournir

à leur enfant un bonnet en silicone qui laisse les cheveux au sec, ainsi qu'un bonnet pour la sortie.

- Il n'y a plus d'activité périscolaire pour les maternelles le lundi soir, pour quelles raisons? Est-ce définitif? Il est dommage qu'une seule activité leur soit proposée. Pourquoi ne pas prévenir les parents de ces changements ?

Réponse de la mairie : Eddy, l'animateur sportif, alterne les périodes dédiées aux plus jeunes et aux plus âgés. Il est difficile de trouver des activités pour les plus petits qui sont déjà fatigués de leur journée de classe. Il y a un manque de locaux disponibles pour les maternelles car la législation n'autorise pas les enfants de maternelle à monter aux étages dans ce type de bâtiment.

- Est-ce possible d'envisager avec les parents les prochaines activités périscolaires en remplacement de Gabriel?- Est-ce que du yoga pour enfants (professeur sur Bévenais) ou du théâtre (intervenante au Grand-Lemps) peuvent être proposés ?

Réponse de la mairie : Tous est envisageable à condition de trouver des personnes avec agrément et disponibles de façon stable qui s'engagent sur l'année complète. Les parents voulant proposer quelque chose peuvent se présenter en mairie. En fin d'année scolaire, les activités de l'année prochaine seront envisagées en réunion, en remplacement notamment de Gabriel Moyne qui quitte l'école.

Un parent demande si les intervenants périscolaires ont les listes des adultes autorisés à récupérer les maternelles.

Réponse de la mairie : Non mais elle va y remédier rapidement.

- Des parents relancent la proposition de faire venir les enfants à l'école (ceux qui le peuvent) un mercredi matin à pied ou à vélo, dans une démarche conviviale et écologique : l'idée est de proposer aux familles qui le souhaitent et le peuvent, de se rendre à l'école à pied, à vélo ou à roller, un mercredi matin et d'organiser ce matin-là un petit goûter (de 8h35 à 8h50) aux abords de l'école.

Réponse de la directrice : C'est une bonne idée, que les parents peuvent organiser, mais de nombreux parents travaillent et sont pressés le matin. Il ne faudrait pas que les enfants qui ne peuvent y participer se sentent lésés. Il faudrait donc définir le rôle des enfants arrivés par un autre moyen de transport, le type de goûter proposé (les enfants sortant du petit déjeuner) et sonder les parents afin d'avoir une idée des possibilités de chacun. La directrice donne son accord pour un petit temps de goûter à l'arrivée, dans la cour maternelle.

à Bévenais, le 7 novembre 2016

La directrice
Mme Démule

La secrétaire de séance
Mme Alessi